

## AFFAIRES ÉCONOMIQUES

La transformation de la Direction des affaires économiques, en un Service des affaires économiques a donné une efficacité accrue aux travaux qui se rattachent à l'activité économique du ministère. La réorganisation, qui remonte à septembre 1968, donne au directeur général les moyens de se consacrer davantage à la coordination et à la direction des affaires d'intérêt majeur pour les relations économiques internationales du Canada. Au ministère, cela permet également de traiter les questions économiques avec plus d'efficacité grâce à la répartition du travail entre trois nouvelles directions: la Direction de l'aide et du développement, la Direction de la politique commerciale et la Direction des transports, des communications et de l'énergie. Celles-ci collaborent avec de nombreux ministères et organismes à Ottawa en vue d'harmoniser les programmes d'économie internationale avec la politique étrangère et les objectifs du Gouvernement et d'assurer la bonne marche des affaires extérieures dans le domaine économique.

## Direction de l'aide et du développement

Comme d'autres pays industrialisés, le Canada s'est fixé certains objectifs en vue de venir en aide aux pays en voie de développement, en particulier celui d'améliorer la quantité et la qualité de l'aide apportée à ces pays et celui de leur faciliter la pratique du commerce international. La Direction de l'aide et du développement est chargée d'étudier ces questions à l'échelle ministérielle.

En 1969, on a remis en question les politiques conçues dans le but de diminuer l'écart existant entre les niveaux de vie des pays industrialisés et des pays en voie de développement à travers le monde. En octobre, la Commission du développement international, créée par la Banque mondiale et présidée par M. L.B. Pearson, a publié son rapport: *Vers une action commune pour le développement du tiers monde*. Le rapport, selon ses auteurs eux-mêmes, étudie les conséquences de vingt ans d'aide pour le développement, évalue les résultats, clarifie les erreurs et suggère des lignes de conduite mieux adaptées. Le Gouvernement canadien a immédiatement commencé à évaluer les répercussions que peuvent avoir sur sa politique d'aide les soixante-huit recommandations du rapport; il poursuivra ce travail en 1970. En décembre, les Nations Unies ont publié l'*Étude de capacité du système de développement des Nations Unies*, de sir Robert Jackson; l'auteur y étudie d'une façon détaillée et critique les problèmes inhérents à la coordination et à l'expansion des programmes et organismes des Nations Unies en matière de développement. Là encore, on a immédiatement procédé à l'étude des conclusions importantes de ce travail à Ottawa. Au cours de l'année, le Gouvernement canadien a fait la révision de sa propre politique d'aide pour le développement; les résultats en seront probablement connus en 1970. Le ministère des Affaires extérieures a joué un rôle essentiel dans l'évaluation des études Pearson et Jackson de même que dans la révision canadienne. La Direction de l'aide et du développement tente de coordonner les opinions ministérielles sur ces sujets.